

## POUR QUI ?

Le PCPE s'adresse aux ENFANTS dès 18 mois et aux ADULTES quel que soit le type de handicap, sur l'ensemble du département du Lot

## A QUOI SERT T-IL ?

- Organiser un accompagnement transitoire pour des personnes n'ayant pas de réponse adaptée à leurs besoins
- Assurer la continuité des parcours et éviter l'émergence de "situations de rupture".
- Mobiliser l'ensemble des acteurs sanitaire, sociaux et médico-sociaux.

## COMMENT INTERVIENT-IL ?

### Auprès de la personne en situation de handicap

- Evaluer les attentes et les besoins
- Mettre en place un accompagnement adapté à ses compétences, ses capacités et ses besoins avec l'intervention coordonnée de professionnels libéraux, du secteur médico-social ou de santé.

### Auprès de l'aidant

- Soutenir, accompagner, orienter.
- Renforcer et valoriser les savoir-faire des aidants
- Proposer des interventions ou des prestations ponctuelles et ciblées permettant d'alléger l'accompagnement pour les familles.

Le PCPE est un dispositif de la **Réponse Accompagnée Pour Tous** à la suite du rapport « **Zéro sans solution** » établi par Denis Piveteau

L'équipe PCPE 46 est composée :

- Une cheffe de service
- Un éducateur spécialisé coordinateur
- Une assistante de service sociale
- Une infirmière
- Une psychologue

L'intervention du PCPE est d'une durée maximale d'un an pour apporter une réponse transitoire ou pérenne

## ACCÈS AU PCPE

- L'accès au pôle de compétences et de prestations externalisées se fait par le biais d'une notification d'orientation délivrée par la CDAPH.

Exceptionnellement, la sollicitation du PCPE peut être enclenchée en parallèle de la démarche conduisant à une notification CDAPH, afin de favoriser des interventions rapides. Lorsque la personne à accompagner se trouve au moins dans deux de ces situations :

- Sans solution d'accompagnement ou avec un accompagnement partiel,
- Situation nécessitant un accompagnement renforcé afin de prévenir un risque de rupture au sein du parcours,
- Dans une période de transition vers un établissement ou un service,
- Situation dont la complexité de l'accompagnement nécessite, pour la personne concernée, un soutien ou la guidance de la famille et des aidants.



## CONTACT

Apeai - PCPE 46

6 bis, rue de Londieu

BP 60109

46103 Figéac - Cedex

Tél: 05 65 34 99 87

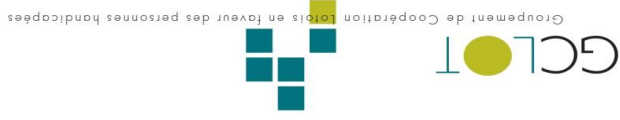
du lundi - vendredi

9h00 - 17h00

Email : [pcpe46@orange.fr](mailto:pcpe46@orange.fr)



## SOUTIENS



Pôle de

Compétences

et de

Prestations

Externalisées

du Lot

« ... Assurer la continuité des parcours

des personnes en situation de

handicap et éviter notamment que

leur situation ne devienne critique

du fait de l'absence d'une réponse

adaptée... »

(Cf. Instruction DGCS/SD3B/2016/19 du

12/04/2016 pour la mise en œuvre des PCPE)

PCPE 46